

Groupe de travail Administration

## Une commune accessible, où il fait bon vivre et travailler

**Le groupe de travail (GT) Administration propose une administration accessible pour l'ensemble de la population. Cela passe pour lui à la fois par la création d'un guichet virtuel et la mise à disposition de guichets physiques accueillants et décentralisés. L'idée d'un service à domicile pour les personnes à mobilité réduite est soumise. Le GT se prononce en faveur de l'harmonisation des conditions de travail de l'ensemble du personnel communal et pour une offensive dans le domaine de la formation : la commune fusionnée doit offrir plus de places d'apprentissage, plus de stages et une solide formation continue. Afin de préserver la qualité des services dans le contexte de la décentralisation, le concept d'administration sans papiers et de dossier virtuel paraît essentiel aux membres du GT. En juin 2018, l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a déjà formulé une garantie de l'emploi à l'intention de l'ensemble du personnel communal.**

Le groupe de travail (GT) Administration a consacré six séances à l'élaboration de son rapport. Avant d'entamer ses réflexions, il a proposé de formuler une garantie de l'emploi à l'intention du personnel communal. L'Assemblée constitutive a émis cette garantie en juin 2018. Pour la suite de ses travaux, le GT a choisi comme fil rouge l'idée d'une commune où il fait bon vivre et travailler : la nouvelle entité doit à la fois offrir des prestations de qualité à ses habitant-e-s et des conditions de travail attractives à son personnel.

S'agissant des prestations, le GT juge essentiel que l'administration soit accessible pour l'ensemble de la population. Cela passe, pour lui, par la mise en place d'un véritable guichet virtuel, qui permettra à la population de réaliser la majeure partie des démarches administratives depuis le domicile. Ces services en ligne doivent impérativement être combinés à la mise à disposition de guichets physiques accueillants, et ceci dans toutes les communes actuelles, de façon décentralisée. Les guichets physiques ne doivent pas être accessibles en permanence, mais il convient d'offrir des horaires d'ouverture élargis le matin, à midi, ou le soir. Le GT propose au surplus de mettre en place un service à domicile, pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite en particulier.

L'accessibilité est aussi une question d'information. Le GT estime donc nécessaire que la commune développe une politique d'information orientée sur les besoins des différents segments de la population. L'information doit être transmise par des canaux pertinents et complémentaires, et elle doit être facile à trouver en fonction des thèmes. La politique d'information doit aussi permettre au personnel communal d'agir proactivement pour soutenir les habitant-e-s, les associations et les acteurs économiques dans leurs demandes. Elle doit permettre au personnel de disposer de suffisamment de connaissances pour anticiper les besoins et faire les liens pertinents avec les autres services de la commune fusionnée.

S'agissant des conditions de travail, le GT Administration se prononce en faveur d'une harmonisation pour tout le personnel communal. Compte tenu de la garantie de l'emploi émise en juin 2018 par l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg, ce sont plus de 770 employé-e-s équivalent plein temps (EPT) et apprenti-e-s qui sont concerné-e-s.

### Une commune formatrice

Le GT propose d'accroître significativement la proportion de places d'apprentissage, afin de permettre à la commune fusionnée de jouer

activement son rôle de commune formatrice. L'exemple de l'administration communale de Matran, qui compte actuellement 3 places d'apprentissage sur 10 EPT, est à suivre. Pour le GT, les places d'apprentissage doivent aussi être offertes aux personnes migrantes, en situation de handicap ou en réinsertion professionnelle. De plus, la nouvelle commune doit offrir aux jeunes des places de stage rémunérées, leur permettant d'acquérir une première expérience professionnelle à la fin de leur formation. La formation continue offerte à l'ensemble du personnel communal doit enfin permettre à chaque personne de développer ses connaissances et d'évoluer dans sa fonction.

La fusion du Grand Fribourg sera aussi l'occasion de mettre à disposition de l'ensemble du personnel un service RH professionnel. Pour le GT, cela inclut une mise au concours de tous les postes, l'égalité salariale, la promotion de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, les horaires et lieux de travail flexibles, un congé maternité de 16 semaines, un congé paternité de 2 semaines et les mêmes conditions pour les familles adoptantes.

Des avantages spécifiques pourront être négociés par l'employeur et bénéficier à l'ensemble du personnel communal.

### Administration sans papiers

La nouvelle commune sera décentralisée et son personnel sera le principal vecteur de proximité avec la population. Pour lui permettre de jouer pleinement son rôle, le GT Administration recommande de mettre en place une administration sans papiers. Cette infrastructure doit permettre au personnel d'accéder au dossier virtuel depuis tous les sites de l'administration et d'uniformiser le traitement des dossiers.

S'agissant de la nouvelle organisation communale, le groupe recommande de travailler sur les fonctions spécifiques de l'administration, tout en portant attention aux spécificités locales. Il recommande d'impliquer le personnel aux réflexions en cours en la matière.

### Personnel communal (état en juin 2018)

Commune	Apprenti-e-s	EPT
Avry	2	11
Belfaux	1	13
Corminboeuf	0	12
Fribourg	20	514
Givisiez	0	15
Granges-Paccot	1	21
Marly	2	73
Matran	3	9
Villars-sur-Glâne	3	87
	<b>32</b>	<b>755</b>